

# OBSERVATOIRE DU NUMERIQUE EN RÉGION SUD

AVRIL 2021

**POLESCS**

en collaboration avec

**In Extenso**  
Innovation Croissance

## PREAMBULE

Nous avons le plaisir de vous présenter la première publication de l'Observatoire du Numérique en Région Sud. Cette démarche soutenue par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, Medinsoft, Toulon Var Technologies (TVT Innovation) et Telecom Valley a pour objectif de caractériser, quantifier et analyser les principales tendances de la filière du numérique en Région.

Depuis plus d'un an, les entreprises du numérique font preuve d'une certaine résilience face à la crise pandémique. Pourtant, au delà de ces chiffres, globalement rassurants, il nous est apparu nécessaire dans cette période de fortes incertitudes de disposer d'un outil de mesure et d'analyse innovant. En effet, historiquement, une multiplicité d'études et de travaux de recensement dans le domaine du numérique ont été menés en Région Sud et ont permis de faire émerger des tendances. Cependant ces différentes initiatives basées majoritairement sur des indicateurs hétérogènes et non stables dans le temps, ne sont plus suffisantes pour éclairer les acteurs de l'écosystème numérique (entreprises, décideurs publics, pôles de compétitivité, clusters, incubateurs, accélérateurs, ...).

En s'appuyant sur un ensemble d'indicateurs économiques et financiers, et ce dans une perspective temporelle longitudinale, l'Observatoire du Numérique en Région Sud constituera un outil dynamique d'aide à la décision. Les travaux de l'Observatoire ont vocation à s'inscrire dans la durée. Les données et études de l'Observatoire seront suivies et restituées trimestriellement via la publication d'une note d'analyse. Les temps longs d'analyse permettront une prise de recul pertinente pour démêler les facteurs conjoncturels et les facteurs structurels. Aujourd'hui, le territoire de la Région Sud nous apparaît comme particulièrement propice à cette démarche d'analyse du fait de la taille critique, de la maturité et de la complexité de son écosystème numérique.

Cette première édition comprend une présentation générale, une description de notre panel innovant « entreprises numériques en Région Sud », un tableau de bord quantitatif, une prise de température qualitative "flash" permettant une mesure au plus proche de la réalité et une esquisse de tendances. Pour chaque édition, ces éléments de synthèse seront repris et un focus sectoriel sera réalisé. Nous vous proposons de commencer par la confiance numérique. Nous remercions la Région Sud et l'ensemble de nos partenaires pour leur soutien dans cette démarche ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont accepté de nous faire confiance en répondant à nos sollicitations. Nous espérons que nos travaux vous seront utiles.

Excellente lecture.

Noémie **KELLER** et Olivier **CHAVRIER**

## Les Objectifs de l'Observatoire

Cartographier et recenser les entreprises du secteur du numérique en Région Sud sur la base d'une méthodologie innovante

Analyser en approche tendancielle des données économiques quantitatives (CA, effectifs, brevets, levées de fonds, ...),

Récolter et analyser des données qualitatives dans le cadre d'enquêtes trimestrielles,

Effectuer un focus sur un secteur ou une technologie clé, et faire témoigner des experts basés sur le territoire,

Restituer les analyses sous la forme d'une note de synthèse trimestrielle.

# Tableau de bord des tendances

## Présentation du panel d'entreprises

Sur la base d'une méthodologie innovante\* définie par SCS et In Extenso Innovation Croissance, un panel unique d'entreprises du numérique a été constitué. Ce panel regroupe 1084 établissements (dont 941 entreprises) ayant une activité numérique en Région Sud. Il est organisé en deux groupes distincts selon la nature de leur modèle économique : majoritairement produits (hardware, édition de logiciels, Telecom,...) ou majoritairement services (ESN, Bureaux Etude,...).

## Un panel équilibré en matière de modèle économique

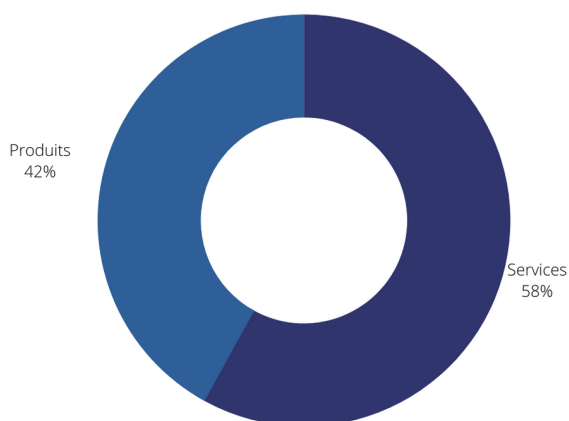


Figure 1 : Typologie des établissements en fonction de leur modèle économique

Le panel représente un chiffre d'affaires cumulé de plus de 60 milliards (base CA déclarés 2019), dont 2,5 milliards d'euros réalisés par les entreprises avec siège sur le territoire. L'effectif cumulé de l'ensemble des acteurs numériques en Région Sud est de 55 000 salariés (source publication Région Sud, 2020, Smart Tech, DeepTech & ICT.)

Notre panel est constitué d'une majorité de petites structures. Près de trois-quart d'entre elles emploient moins de 50 salariés. Cet indicateur est d'autant plus significatif que la méthodologie retenue écarte volontairement les structures de moins de dix salariés pour le groupe « services » et les entreprises dont les effectifs ne sont pas connus.

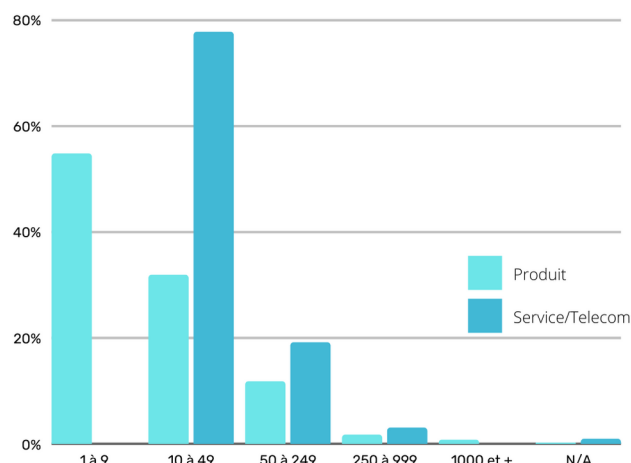


Figure 2 : Typologie des établissements en fonction de leur nombre d'employés et de leur modèle économique.

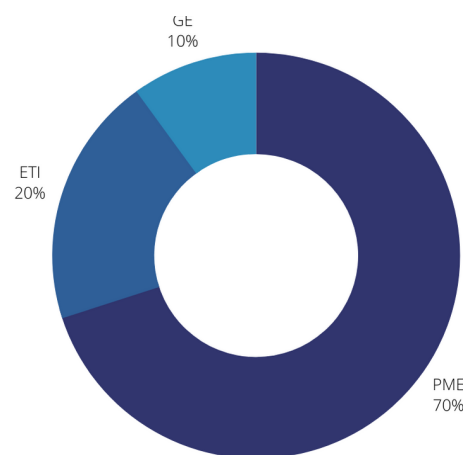


Figure 3 : Typologie des entreprises dont le siège est en Région Sud.

D'un point de vue géographique, le territoire est caractérisé par une forte polarisation des activités numériques (Fig. 4) dans trois bassins majeurs. Plus de 90% de l'emploi se concentre entre les Bouches du Rhône, les Alpes Maritimes et le Var. On notera cependant, une présence d'acteurs sur l'ensemble de la Région Sud avec pour chaque département une offre complète « produits » et « services ».

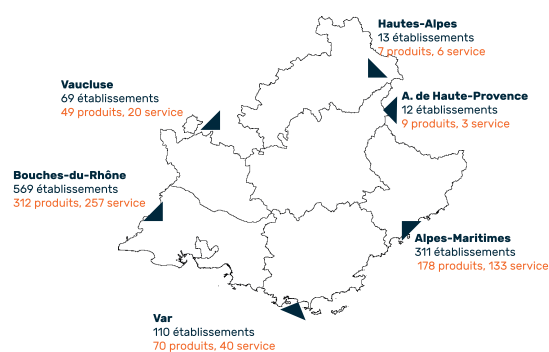


Figure 4 : Répartition géographique des établissements numériques en Région Sud



## Analyse de la dynamique tendancielle de long terme

Le chiffre d'affaires du panel a progressé de 10% sur la période 2017-2018 et de 6% sur la période 2018-2019, surperformant ainsi très largement la croissance constatée sur la même période au niveau national. En effet, entre 2017 et 2019, la croissance annuelle constatée par le Syntec est de l'ordre de 4%. Cette performance se retrouve au niveau de la création d'emplois qui s'est très nettement accélérée depuis 2014. Cette dynamique permet à la Région de disposer aujourd'hui d'une réelle masse critique. Avec plus de 50 000 salariés, le secteur numérique s'impose durablement comme un pilier économique majeur aux côtés des secteurs régionaux traditionnels tels que l'industrie (150 000 salariés) et le BTP (107 000) (estimations Acoff-Urssaf, Dares, Insee.).



Fig. 5 – Evolution du nombre d'établissements et de l'effectif salarié (source Acoff 2007-2019 selon NAF). NB : Le panel Numérique Sud étant retraité dans notre méthodologie, le nombre d'emplois cumulés réels est supérieur à cette valeur correspondant uniquement aux codes NAF 26, 58 61 (hors 61.90Z) 62 et 63

Depuis 2015, la croissance des effectifs est essentiellement soutenue par la création de nouvelles entités (Fig.5). Le tissu économique se renouvelant ainsi fortement depuis 5 ans, mais au profit de très petits acteurs. Cette tendance s'est renforcée en 2019 avec une augmentation notable des acteurs avec un CA de moins d'un million d'euros, cette population représente aujourd'hui près de 25% du panel. Avec le recul, on peut sans doute estimer que la labellisation French Tech des territoires clés a contribué à accélérer le potentiel régional (pour mémoire Aix-Marseille a été le premier territoire au niveau national à obtenir la labellisation French Tech en novembre 2014).

On ne doit cependant pas considérer le territoire uniquement comme une « Start-up Région » dans la mesure où le chiffre d'affaires médian au sein du panel est de 6,4 M€ en 2019.

Le territoire dispose aussi d'acteurs majeurs tant pour les « produits » (Schneider Electric, HPE, Thales DIS, Amadeus, STMicroelectronics, NXP ...) que pour les « services » (CapGemini-Altran, Accenture, Alten, ..). Ils jouent le rôle de locomotives avec un effet d'entraînement en cascade des plus petites structures (stratégies d'achats et de partenariats) et contribuent à l'attractivité du territoire. Cette dynamique pouvant sans doute être encore renforcée par une meilleure connaissance mutuelle pour un recours plus systématique à des commandes « en circuits courts ».

### Un recours limité aux augmentations de capital

Depuis 2013, seules 5 % des entreprises du panel ont procédé à une levée de fonds. De manière suprenante cette valeur est identique pour les deux groupes (produits & services). Les entreprises du panel ont ainsi réalisé un total de 63 opérations (47 entreprises) pour un montant cumulé de 650 M€ depuis 2013. Ces montants restent cependant modestes. A titre de comparaison, sur 2020, l'ensemble des entreprises (tous secteurs confondus) de la Région Sud ont réalisé 30 opérations pour un montant cumulé de 86,5 M€ (Source Baromètre des levées de fonds In Extensio Innovation Croissance, 2021).

### Une dynamique « brevets » significative

Depuis 2010, 103 entreprises du panel ont déposé au moins un brevet soit 13% des entreprises du groupe « produit » et 8% des entreprises du groupe « services ». Les entreprises numériques renforçant ainsi la seconde place de la Région Sud en matière de dépôts de brevets.

## Analyse de la dynamique tendancielle de court terme (2019-2020)

### Données nationales

(source Syntec Numérique, décembre 2020)

A l'échelle nationale, le secteur numérique semble avoir mieux résisté à la crise Covid-19 que prévu, avec une baisse de chiffre d'affaires estimée en recul de 4,6% en 2020. Une reprise de la croissance de +1% est prudemment anticipée pour 2021, mais ce rebond reste conditionné à l'évolution de la crise sanitaire et à la situation économique des clients.



La situation nationale est très contrastée selon les métiers : les éditeurs de logiciels s'en sortent mieux et devraient connaître une très légère croissance (+0,3%) en 2020, tandis que les ESN (entreprises de services du numérique) afficheront une baisse de CA de -4,2%. Le cloud reste leader, avec un marché de 6,7 milliards d'euros, en croissance de +12,2% vs 2019. Concernant le marché de l'emploi, la situation est mitigée : deux entreprises numériques sur trois déclarent avoir stabilisé ou augmenté leurs effectifs en 2020. Pour les acteurs du monde de l'électronique, la dynamique de croissance des dernières années (+10%/an parfois) se poursuit avec la forte contribution des solutions électroniques à l'IoT et à la transition énergétique (sources Comité Stratégique de Filière Industrie Electronique, bilan 2020).

## Un panel résilient et prêt à rebondir

**Afin d'apporter un éclairage qualitatif complémentaire, nous avons conçu un sondage flash auquel plus de 50 entreprises ont accepté de participer.**

Les acteurs du territoire semblent avoir particulièrement profité de la dynamique globale du secteur. 2/3 des entreprises ayant répondu au sondage déclarent une croissance supérieure à 5% sur les trois dernières années. Près de la moitié semble avoir surperformé le taux croissance national.

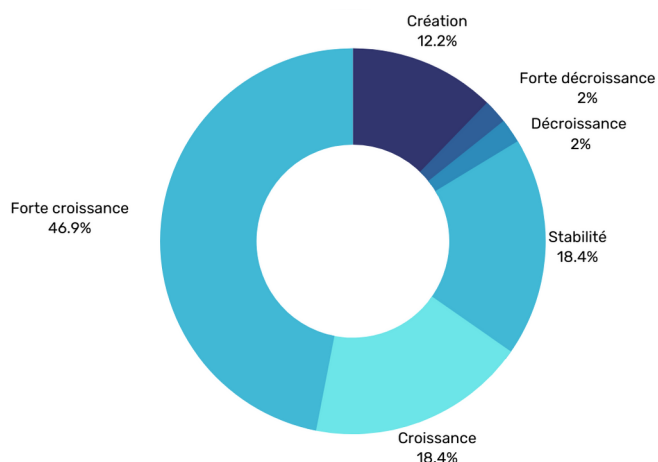


Fig. 6 – Taux de croissance déclarés par les répondants au sondage.

## Les acteurs du territoire sont portés par une demande accrue pour certaines technologies

Les technologies liées à la Sécurité Numérique, à l'Internet des Objets, au Big Data et l'IA et au Cloud représentent plus de 80% des besoins estimés pour les mois à venir.

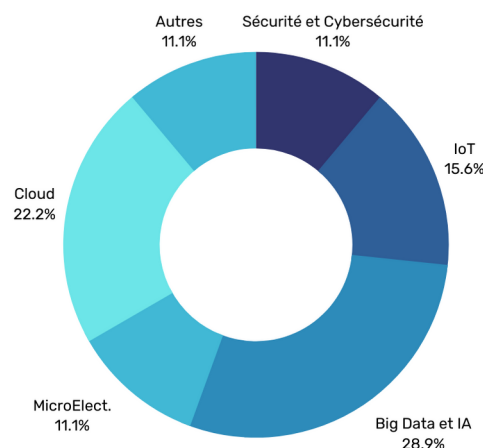


Fig. 7 – Principales attentes des clients des répondants au sondage

## Priorités stratégiques pour les prochains mois

- 86%** des répondants déclarent que la priorité est la conquête de nouveaux clients.
- 54%** souhaitent gagner en compétitivité par un effort accru de RDI.
- 50%** estiment que la guerre des talents est clé pour la poursuite de leur développement.

## Moodboard : Une projection optimiste

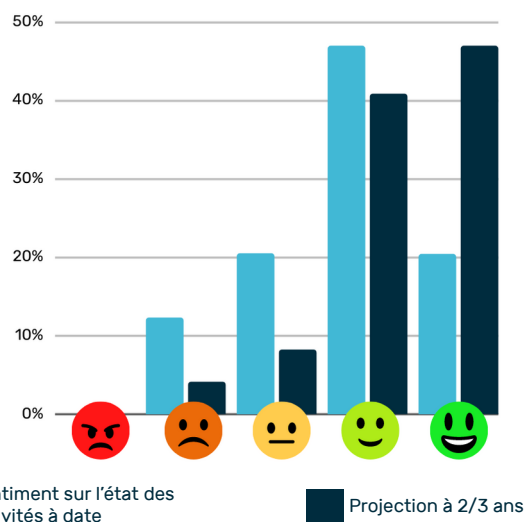


Fig.8 – Sentiment et projections sur l'état des activités

Le « moodboard » montre un état d'esprit majoritairement positif à date et qui tend à s'améliorer d'ici 2 à 3 ans. A plus de 60%, les entreprises affichent un indéniable optimisme quant à une évolution positive de la situation. Près de 90% des entreprises se projettent positivement d'ici 2 à 3 ans. Les projections incertaines (24% à date) baissent à 4% à horizon deux ou trois ans.

## Focus thématique : Confiance Numérique

### Définition et environnement

#### Définition

La confiance numérique désigne l'ensemble des produits et services permettant d'assurer la sécurité et la protection des systèmes, échanges et données numériques. D'après l'ACN (Alliance pour la Confiance Numérique), cette filière regroupe la sécurité physique et numérique et la cybersécurité.

**Un marché en phase de transformation profonde mais qui nécessite encore un effort important d'évangélisation de la demande et de normalisation.**

La confiance numérique est passée d'une approche technologique avec des solutions « expertes » essentiellement au service de secteurs règlementés (ie. Banques, Gouvernements) à une dynamique diffusante à l'ensemble des acteurs publics et privés. Les types de menaces évoluent également avec une prolifération d'attaques de type Ransomware qui profitent de la fragilisation par la crise des organisations (ie Télétravail déployé en urgence). En outre, le développement de l'internet des objets crée de nouvelles failles de sécurité dans les accès aux systèmes. Le monde post-COVID va par ailleurs renforcer les besoins de solutions d'identification numériques et sécurisées (passeport sanitaire, visas, documents de voyage).

« La cyber, c'est l'affaire de tous et pas uniquement des experts. »  
« Beaucoup trop d'organisations s'engagent dans une démarche cyber après avoir subi une attaque. Il n'y a pas assez de démarches préventives. »

« La confiance numérique ne doit pas être une couche que l'on ajoute mais une brique fondamentale pensée en amont de toute l'architecture IT. »

Devant l'explosion des incidents et l'importance des menaces, les gouvernements se sont emparés du sujet et ont lancé de nombreuses initiatives visant à réglementer plus précisément le secteur. Ainsi, l'Union Européenne a récemment promulgué plusieurs directives et règlements dont la directive NIS, le règlement RGPD et notamment un règlement intitulé « CyberSecurity Act » visant à mettre en place des certifications sécuritaires des produits et services numériques. En France, l'agence gouvernementale ANSSI met en oeuvre des actions fortes en termes de

sensibilisations, formations, certifications et veille autour de la confiance numérique. Enfin, l'ACN, représentant la filière française au niveau institutionnel, défend les intérêts des acteurs économiques du domaine. SCS est administrateur et représente l'ACN en Région Sud.

### Emergence d'une filière d'excellence en Région Sud

La Région Sud rassemble un écosystème à la pointe composé d'acteurs industriels et académiques de très haut niveau occupant des positions très fortes et différenciées dans le monde. Berceau des technologies de la carte à puce, la Région Sud, rassemble des acteurs tels que de grands industriels de renommée mondiale (notamment le groupe Thales, STMicroelectronics, NXP, Schneider Electric...), de laboratoires de recherche publics et privés d'excellence (CEA, EURECOM, Mines Saint Etienne, CNRS...) et de nombreuses PME et startups dynamiques.

#### Chiffres clés

La Région Sud compte 228 établissements de la confiance numérique, dont 76 entreprises ayant leur siège sur le territoire. Ces dernières représentent un CA cumulé de 700 M€ en 2019. Il existe à date 27 pure players (entreprises dont plus de 50% de l'activité relève du domaine). La valeur cumulée de l'offre régionale dans le domaine de la confiance numérique est estimée à 2,1 milliards d'euros en 2019, représentant ainsi, environ 20% de l'offre nationale.

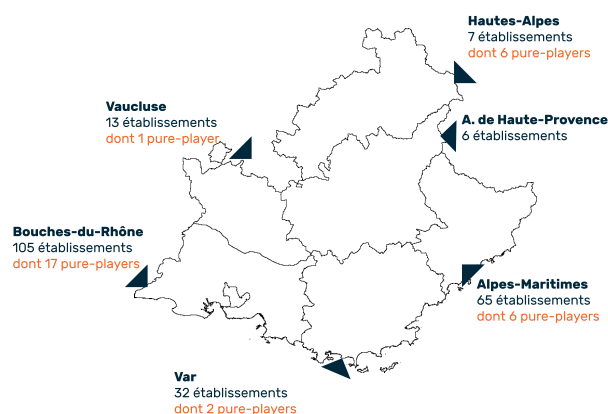


Fig.9 – Répartition géographique des acteurs de la confiance

« Le territoire est idéal pour faire émerger un cluster d'excellence mondial. Toutes les compétences sont présentes et des réunions de travail peuvent se tenir en moins de deux heures de trajet. Les relations avec les laboratoires publics sont facilitées par une animation efficace des pôles et clusters. »

« La Région Sud dispose d'une forte attractivité pour les talents en cyber et sécurité numérique. Il faut communiquer encore plus pour attirer les meilleurs. La qualité de vie est un atout clé pour ces profils. »

« La présence de nombreuses ESN est un atout pour accompagner l'évangélisation de la demande. »

« Le territoire héberge quelques pépites 'pure players cyber et sécurité numérique' qui sont susceptibles d'entraîner l'ensemble de l'écosystème »

« Le berceau historique d'excellence, issu du temps de Gemplus, existe toujours. Il ne demande qu'à être ré-activé. Il peut servir de socle notamment pour la consolidation d'une offre destinée à l'IoT.»

« Attention cependant à aider les entreprises 'Produit' à financer leur développement (capitaux propres) et ne pas les laisser dériver vers un mode 'services' pour des raisons de survie alimentaire. »

## Un segment structurant pour l'ensemble de l'écosystème régional

Les acteurs intervenant dans le domaine de la confiance numérique sont d'une taille bien supérieure au reste du panel (Fig.10). Plus de 2/3 des acteurs disposent d'un CA supérieur à 10 M€. Cette dimension leur permet de rayonner largement et d'entraîner l'ensemble de l'écosystème.

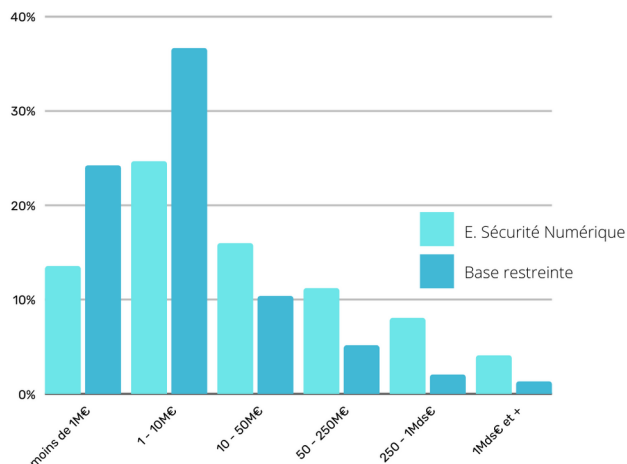


Fig. 10 – Comparaison des tailles en CA des acteurs cyber vs ensemble du panel.

« Au-delà des montants annoncés, le Plan Cyber est un message très fort pour l'ensemble de la nation. Les objectifs d'évangélisation des entreprises et des administrations, associés à des efforts en matière de formation sont pertinents et stimuleront efficacement la demande. Attention cependant à soutenir l'offre française à la même hauteur. »

« Il faut en plus de la protection cyber du pays, viser à structurer un écosystème 'offre produit' de classe mondiale. Les start-ups peuvent y contribuer mais il faut les aider à grandir vite pour résister sur le marché français et s'imposer à l'export. »

## Des acteurs très optimistes pour l'avenir

Les répondants au sondage se déclarent plus optimistes tant à date (note de 4 vs 3,75 sur l'ensemble des répondants) que pour les 3 années à venir (note de 4,6 vs 4,3 sur l'ensemble des répondants).

## Un contexte national stimulant: le Plan Cyber

Un programme d'un milliard d'euros, dont 720 millions de financements publics. Six objectifs clés fixés à l'horizon 2025 :

1. multiplier par trois le chiffre d'affaires de la filière (passant de 7,3 milliards à 25 milliards d'euros) ;
2. positionner la France par rapport à la concurrence internationale en doublant notamment les emplois de la filière (passant de 37 000 à 75 000) ;
3. structurer la filière et repositionner la France par rapport à la concurrence internationale en nombre d'entreprises ;
4. faire émerger trois licornes françaises en cybersécurité en s'appuyant sur les grandes start-ups du secteur, et notamment celles membres du French Tech 120 ;
5. diffuser une véritable culture de la cybersécurité dans les entreprises ;
6. stimuler la recherche française en cyber et l'innovation industrielle (hausse de 20% des brevets).

## Un engagement fort de la Région Sud en matière de confiance numérique

La Région Sud est une des premières régions à avoir fait voter (dès 2019) une feuille de route dédiée à la confiance numérique au sein des OIR (Opérations d'Intérêt Régional). La confiance numérique est aujourd'hui un pilier de la dynamique Smart Région qui vise à bâtir une région intelligente, agile et innovante, qui utilise les outils et services numériques pour améliorer le quotidien des usagers, citoyens et des territoires afin de répondre aux grands enjeux de demain.



## \*Méthodologie

L'identification des critères de sélection des entreprises s'est faite de manière itérative, afin de proposer un échantillon représentatif de l'écosystème en adéquation avec les axes stratégiques (ou DAS) identifiés par SCS : Sécurité Numérique, Big Data & Intelligence Artificielle, Internet des Objets et Microélectronique.

Afin de proposer une base de données dite « restreinte », deux critères principaux ont été définis. Tout d'abord, la sélection de codes NAFs pertinents, aidé d'une étude du Pôle emploi qui a permis de retenir les codes : 26.11Z, 26.12Z, 26.20Z, 26.30Z, 25.51B, 58.21Z, 58.29A, 58.29B, 58.29C, 61.10Z, 61.20Z, 61.30Z, 61.90Z (retraité manuellement), 62.01Z, 62.02A, 62.02B, 62.03Z, 62.09Z, 63.11Z et 63.12Z. Ensuite, cette base a été enrichie par les codes NAF 71.12B, 72.19Z et 74.90B sur lesquels des retraitements ont été effectués ainsi que sur les entreprises clés du numériques en région (incluses dans d'autres codes NAF).

Une catégorisation selon l'activité service et/ou produit a été réalisée et les établissements dont l'effectif n'étaient pas connus ont été supprimés. De plus, les établissements catégorisés « services » avec un effectif inférieur à 10 ont été supprimés. Enfin, l'ensemble de la base a été catégorisée selon les DAS de SCS.

Enfin, la base restreinte a été enrichie par les levées de fonds réalisées par les entreprises, leur chiffre d'affaires depuis 2017 ainsi que les brevets déposés. Les résultats issus des traitements sur la base de données sont ensuite confrontés à la perception des acteurs dans le cadre d'un sondage en ligne et d'interviews d'experts.



### Contacts

**Olivier CHAVRIER**

olivier.chavrier@pole-scs.org

**Audrey RIVOLLET - ERETEO**

audrey.rivollet@pole-scs.org

www.pole-scs.org

## In Extenso

Innovation Croissance

### Contacts

**Noémie KELLER**

noemie.keller@inextenso-innovation.fr

**Clélia FISCHER**

clelia.fischer@inextenso-innovation.fr

www.inextenso-innovation.fr

Avec le soutien de



En partenariat avec

